

36^e Congrès à Paris

31 mars et 1^{er} avril 2026

PRÉ-PROGRAMME



Place des INDIVIDUS,
Pouvoir du COLLECTIF

**À L'HEURE DES CHOIX,
DONNONS DE LA FORCE À NOTRE SOCIÉTÉ !**

NOS PARTENAIRES



AVEC LE CONCOURS DE



36^e Congrès de l'Uniopss à Paris

31 mars et 1^{er} avril 2026



La Villette
Cité des Sciences et de l'Industrie

Deux ans après le Congrès de Lyon qui avait réuni plus de 1 000 participants, le 36^e Congrès de l'Uniopss sera, pour les acteurs associatifs des solidarités et de la santé, un temps fort de mobilisation, à l'heure de choix décisifs pour l'avenir.

Dans un contexte d'incertitudes et au regard d'échéances électorales majeures, ce Congrès sera l'occasion d'interroger notre modèle social, dont les associations sont les piliers actifs.

Alors que le secteur lucratif prend de plus en plus d'ampleur, que les fractures territoriales et les replis ne cessent de se développer, la place des associations pour recréer du lien entre les individus et un sentiment d'appartenance collectif est plus que jamais essentielle !

Construit avec le réseau des Uriopss, des adhérents nationaux et le concours spécifique de l'Uriopss Île-de-France, ce 36^e Congrès se veut donc un rendez-vous incontournable pour préparer un avenir dans lequel l'humain et la solidarité restent au centre de tout.

3 axes thématiques

- Comment **assurer collectivement la protection sociale de tous** ?
- Besoins individuels, émancipation collective : **le modèle non-lucratif est-il le bon** ?
- Cohésion sociale : comment **retrouver un sentiment d'appartenance et réduire les fractures territoriales** ?

4 temps de plénière

Mettre en débat les grandes questions du moment et se mobiliser à l'heure de choix décisifs.

Tables rondes, débats en face à face, reportages, rassemblant acteurs institutionnels, chercheurs, philosophes, représentants de pouvoirs publics, professionnels, responsables associatifs, personnes concernées...

20 ateliers participatifs

Découvrir, partager, croiser les regards, co-construire des pistes et des réponses sur des sujets d'actualité.



Des temps de convivialité et d'échanges dans le Village des exposants

Rencontres avec les acteurs du réseau Uniopss-Uriopss, les intervenants et les partenaires du Congrès ; déjeuners-buffets inclus dans l'inscription, animations...



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr



Pour un congrès de convictions et d'actions : les solidarités comme moteur pour la société !



➤ **Daniel Goldberg**
Président de l'Uniopss

Chacune et chacun de nous sentons bien que notre pays approche de l'heure de choix capitaux et que toute décision nécessaire non prise ou retardée peut avoir de lourdes conséquences.

Le réchauffement climatique nous commande une adaptation rapide et des changements de modèle, la guerre sur notre continent et les menaces internationales multiples impliquent de mieux nous défendre, le déséquilibre des finances publiques suppose de prendre des mesures pour ne pas être fragilisés à long terme.

De plus, nombre de nos concitoyens doutent aujourd'hui que nous soyons même capables de nos ambitions, car, pour beaucoup, faire société a perdu son sens. Faudrait-il alors abandonner notre modèle collectif pour laisser chaque personne assurer sa protection sociale ? Au contraire, **les associations des solidarités et de la santé démontrent qu'il est toujours possible de relier la nécessaire primauté de l'individu et la puissance de démarches collectives de progrès.** Ainsi, lors de notre congrès, nous revendiquerons l'avenir de cette alliance en étant persuadés qu'elle peut être une force considérable pour toute la société.

Mais l'exprimer comme nous le faisons depuis de nombreuses années ne suffit plus : mettons-nous ensemble en mouvement. Démontrons que nous savons manier utilité sociale, efficacité économique et gouvernance citoyenne. **Défendons une vision positive de l'action sociale**, même si nous la savons de plus en plus fragilisée par des ressources insuffisantes, cela alors que les besoins sont partout croissants. Relevons le défi face à ceux qui ne pensent qu'à « marchandiser » les droits humains.

C'est ainsi que ce 36^e congrès de l'Uniopss saura être pleinement le vôtre, en impulsant, dans sa préparation et son déroulement, vos préoccupations, en étant le porte-voix de vos urgences. Il ne sera pleinement réussi que si nous parvenons ensemble – dirigeants associatifs, professionnels, personnes accompagnées et aidants – à être plus écoutés, mieux entendus.

Pour toutes ces raisons, j'espère vous retrouver à Paris au printemps prochain.





À PARTIR DE 10 H ACCUEIL DES CONGRESSISTES

10 H 30 OUVERTURE DU CONGRÈS (Village des exposants)

11 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 1

Plénière introductive

Ouverture protocolaire

Brigitte Vigroux, présidente de l'Uriopss Île-de-France ; **Daniel Goldberg**, président de l'Uniopss ;
des représentants des pouvoirs publics.

Séquence 1 : Quelles certitudes dans un monde d'incertitudes ?

Cette première séquence a pour objectif de dresser un état des défis que notre société devra relever dans les années à venir.

 **Table ronde** : Intervenant.e.s à venir.

Séquence 2 : L'éthique au secours d'un monde en quête de sens

 **Débat** : **Fabrice Gzil**, philosophe et **Magali Assor**, vice-présidente du Comité d'éthique de l'Uniopss.

Séquence 3 : Carte blanche autour de la question du rapport de l'individu avec le collectif

 **Grand témoin** (à venir)

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

13 H DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 15 TEMPS DE PLÉNIÈRE 2

Comment assurer collectivement la protection sociale de tous ?

L'avenir de notre système de protection sociale ainsi que son mode de financement sont des défis majeurs. Quels nouveaux risques à prendre en compte ? Quelles évolutions sont nécessaires ? Quel modèle de protection sociale voulons-nous promouvoir ?

Séquence 1 : Est-on mieux protégé individuellement ou collectivement ?

Cette séquence sera l'occasion d'aborder la tendance à la responsabilisation des plus démunis autour de leur propre situation, mais également la responsabilité des pouvoirs publics pour assurer leur devoir de protection. Notre modèle mutualisé et solidaire reste-t-il toujours un projet de société ? En quoi celui-ci permet-il de prévenir les nouveaux risques sociaux ?

 **Table ronde** : **Marguerite Cazeneuve**, directrice déléguée de l'Assurance maladie ; **Delphine Rouilleault**, présidente du Collectif ALERTE ; (autre intervenant à venir).

Séquence 2 : Quelle réalité de l'action sociale dans les territoires ?

Il s'agira de se pencher sur la gouvernance des politiques sociales, en particulier sur la transformation de l'offre. Quelles sont, dans ce cadre, les marges de manœuvre dont disposent encore les associations pour faire valoir leurs spécificités à l'échelle locale et la juste réponse aux besoins de chacun ?

 **Table ronde** : **Etienne Petitmengin**, président de la Commission « Autonomie » de l'Uniopss ; **Stéphane Troussel**, président du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; (autre intervenant à venir).

Séquence 3 : Quelles alternatives pour notre modèle de protection sociale ?

Comment préserver, voire améliorer, le financement et les missions de la Sécurité sociale afin que celle-ci continue à assurer ses missions dans les meilleures conditions ? Faut-il envisager d'autres sources de financement ? Qu'en est-il de l'action sociale portée par les différentes institutions ? Ces questions fondamentales pour l'avenir de notre modèle de protection sociale seront au cœur des échanges.

 **Débat** : **Bruno Palier**, directeur de recherche du CNRS à Sciences Po (Centre d'études européennes) et **Eric Chenut**, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

Regard décalé sur les vulnérabilités

Intervenant.e à venir.

16 H TEMPS CONVIVIAL (Village des exposants)

16 H 45 TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6 et 7)





MARDI
31 MARS
19 H 30

UNE SOIRÉE FESTIVE AUX MULTIPLES FACETTES !

Rendez-vous dans un lieu atypique au cœur de la Villette pour une soirée inédite : cocktail, découvertes culinaires, animations artistiques, espace ludique, piste de danse...

Sur inscription - Tarif : 90 € / personne



Mercredi 1^{er} avril 2026

9 H TEMPS D'ATELIERS (voir pages 6 et 7)

10 H 30 TEMPS CONVIVIAL ET ANIMATIONS (Village des exposants)

11 H 30 TEMPS DE PLÉNIÈRE 3

Besoins individuels, émancipation collective : le modèle non-lucratif est-il le bon ?

Le modèle non lucratif est aujourd'hui percuté par la montée en puissance du secteur commercial dans de nombreux territoires. Quels impacts pour les plus vulnérables ? Quels sont les apports collectifs du modèle associatif du soin et des solidarités dans le lien social et l'apprentissage de la citoyenneté ?

Séquence 1 : Le modèle non-lucratif a-t-il encore un avenir ?

Il s'agira lors de cette table ronde d'interroger les avantages du modèle non lucratif pour l'accompagnement des plus fragiles et la place des associations dans ce cadre. Quelle reconnaissance du secteur des solidarités au sein de l'ESS ? Quelles collaborations possibles avec le secteur public sans perdre l'identité associative ?

Table ronde : **Benoît Hamon**, président d'ESS France ; **Bernadette Pilloy**, présidente du Conseil Français des personnes handicapées pour les actions européennes et internationales ; (autre intervenant à venir).

Séquence 2 : Le bénévolat, pilier de notre modèle d'engagement solidaire ou variable d'ajustement économique ?

Les financements de la solidarité ne cessent de se réduire et le secteur connaît une profonde problématique d'attractivité. Dans ce contexte, quels sont les bénéfices du bénévolat et les enjeux de son essor ? Quels impacts de l'action bénévole ? Ce qui ne produit pas de la richesse a-t-il de la valeur ? Comment favoriser une société de l'engagement ?

Table ronde : **Yann Lasnier**, délégué général des Petits Frères des Pauvres et membre du Bureau de l'Uniopss ; **un jeune bénévole** ; **une présidente d'association**.

Séquence 3 : Lucratif, non-lucratif : quelle régulation ?

Le secteur lucratif ne cesse de prendre de l'ampleur. Comment expliquer un tel essor ? Est-ce forcément une mauvaise nouvelle ? Les modèles lucratif et non-lucratif peuvent-ils cohabiter dans le secteur des solidarités ?

Débat : **David Djaiz**, haut-fonctionnaire et essayiste et **Roland Janvier**, président de la Commission « Modèles socio-économiques associatifs » de l'Uniopss.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.

13 H 15 DÉJEUNER-BUFFET (Village des exposants)

14 H 30 À 16 H TEMPS DE PLÉNIÈRE 4

Comment retrouver un sentiment d'appartenance et réduire les fractures territoriales ?

Entre repli individuel et sentiment d'insécurité sociale, certains citoyens, en particulier ceux vivant dans les zones périphériques, ont le sentiment d'être abandonnés. Quels leviers pour une citoyenneté nouvelle, fondée sur les solidarités ? Comment redonner à notre pays un élan démocratique ?

Séquence 1 : Sentiment d'abandon des individus, désertification des territoires : quels effets sur notre cohésion sociale ?

Désertification, isolement, sentiment d'être oubliés... autant de situations qui peuvent conduire au vote extrême. Quelles spécificités de l'action sociale en milieu rural ? Quelles initiatives pour recréer du lien et lutter contre le non-recours ?

Table ronde : Dialogue avec **Vincent Jarousseau**, journaliste, documentariste et auteur de « Dans les âmes et les urnes » et intervention de **Claire Hédon**, Défenseuse des droits.

Séquence 2 : Réconcilier les individus avec le collectif : un impératif démocratique ?

Cette table ronde explorera les fondements de notre cohésion sociale. Pour se réconcilier avec la démocratie, les citoyens doivent pouvoir faire entendre leur voix en dehors de toute échéance électorale. Dans cette optique, quel rôle des associations pour leur permettre de se projeter dans un destin collectif ?

Table ronde : **Matthieu Angotti**, inspecteur général des Affaires sociales et auteur de « Agir ensemble au coin de la rue, plaidoyer pour une résistance démocratique locale » ; **Patricia Sitruk**, vice-présidente de l'Uniopss.

Séquence 3 : Clôture du Congrès

Intervention de Daniel Goldberg, président de l'Uniopss.
Intervention d'un.e représentant.e de l'État.

Animation : **Antoine Janbon**, rédacteur en chef d'Union Sociale.



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr

20 ateliers participatifs

A fin de favoriser les échanges, les partages d'expériences, les réflexions et les constructions collectives, un large choix d'ateliers est proposé durant les deux jours de congrès.

Au programme : des focus sur les réformes et enjeux sectoriels, le financement des solidarités, la transformation de l'offre, l'intelligence artificielle, l'éthique, le développement durable, le travail social, la participation...

Chaque atelier s'appuiera sur des témoignages, initiatives de terrain, et valorisera des expériences associatives alternatives, positives et coopératives.

PARMI LES ATELIERS AU PROGRAMME (*programme en cours de construction*) :

Conditions et organisation du travail / santé au travail : quelles évolutions nécessaires face au changement climatique ?

Les canicules et vagues de chaleurs s'intensifient, les employeurs associatifs se doivent désormais d'intégrer les impacts de ces changements climatiques dans leur organisation du travail afin de prévenir les risques pour les professionnels. Alors que les métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social connaissent déjà une forte sinistralité, le dérèglement du climat se traduit en effet par une dégradation de la santé des professionnels.

La protection de la santé des salariés et la continuité des accompagnements des personnes nécessitent donc pour les employeurs d'adapter certaines pratiques, de faire évoluer les organisations, en intégrant la donnée climat dans le dialogue social et les démarche de QVCT. Depuis le 1^{er} juillet 2025, le « risque chaleur » est d'ailleurs mentionné dans le Code du travail, donnant de nouvelles obligations aux employeurs.

Comment en faire des leviers pour réinterroger son projet associatif, les intégrer dans une démarche de QVCT jusqu'à en faire un levier d'attractivité ?



Réforme du RSA et accompagnement sous contrainte : quel avenir pour les plus précaires ?

La réforme France Travail transforme en profondeur le cadre de l'accompagnement des allocataires du RSA. Le principe d'un « accompagnement renoué » — présenté comme plus intensif et plus réactif — se double d'une logique de conditionnalité renforcée, avec la généralisation d'une obligation d'activité de 15 à 20 heures par semaine.

Cette évolution suscite de vives inquiétudes de la part des associations de solidarité, qui dénoncent un glissement vers une approche coercitive, reposant sur la logique du contrôle plutôt que sur celle de l'émancipation. À quel projet de société ce nouvel accompagnement sous contrainte renvoie-t-il ? Dans quelle mesure prend-il en compte les réalités multiples des personnes éloignées de l'emploi, confrontées à des difficultés de santé, de logement, d'accès aux droits ou à l'illettrisme ? Peut-on véritablement « contractualiser » l'inclusion ?

Renforcer le tissu associatif par l'action municipale : un levier pour agir sur les déterminants de santé globale

Dans l'imaginaire collectif, la santé est une compétence de l'État et non des collectivités territoriales, notamment des communes. Or, ces dernières disposent d'un éventail d'actions (pour certaines non-obligatoire) permettant une action sociale, médico-sociale et sanitaire au plus proche des personnes.

En cette année d'élections municipales, cet atelier sera l'occasion de passer en revue ces actions possibles, actions qui pourraient venir soutenir, sur le terrain, les associations des solidarités et de la santé.



Quelles réponses aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes ?

Le sujet des personnes en situation de handicap vieillissantes reste encore trop peu investi dans les politiques publiques bien que des études l'ont récemment abordé.

Soit ces personnes vivent dans leur domicile mais ne sont pas accompagnées, soit elles résident en Ehpad. De manière générale, il est démontré qu'elles ont moins accès aux soins que le reste de la population et que seuls 60 % des personnes bénéficiant d'une orientation vers un ESMS voient leur demande satisfaite. Leur parcours se heurte à une insuffisance de l'offre médico-sociale adaptée. De ce fait, de nombreuses personnes vivent en Ehpad, mais rares sont ceux spécialisés dans leur accompagnement. Or, le profil de ces personnes diffère de celui du reste des habitants : elles sont plus jeunes (10 à 20 ans d'écart), elles sont souvent atteintes de handicap anciens, plus que de troubles liés au vieillissement, elles ont davantage de troubles psychiques et sont plus précaires économiquement. Quelles pistes pour mieux prendre en compte leurs besoins ?

Virage préventif en protection de l'enfance : mythe ou réalité(s) ?

Le nombre d'enfants protégés, en particulier ceux accueillis à l'aide sociale à l'enfance, ne cesse de croître en France.

Depuis des dizaines d'années pourtant, des textes internationaux, européens et nationaux prônent une désinstitutionnalisation de la prise en charge des enfants protégés, en renforçant l'accompagnement des familles en difficultés et en développant des accueils de type familial lorsque la séparation enfant(s)-parent(s) est inévitable.

Si les statistiques nationales semblent faire de ces orientations des vœux pieux, elles ont été adoptées par plusieurs départements. Ces orientations et leurs traductions locales concrètes constituent-elles réellement un nouveau modèle pour la protection de l'enfance ? Quelles sont les conséquences pour les enfants, les familles, et les associations qui les accompagnent ?



Injonctions paradoxales : comment sortir de l'impasse ?

Cet atelier prendra la forme d'un exercice collectif de réflexion éthique autour d'une question complexe mais commune à de nombreux acteurs de la solidarité. Il s'agira ainsi de réfléchir ensemble sur plusieurs situations très concrètes rencontrées par les acteurs de terrain sur ce sujet des injonctions paradoxales et de débattre en petits groupes sur les réponses à apporter à cette question. Animé par des experts formés à la démarche de réflexion éthique, cet atelier permettra de croiser les regards, issus de différents secteurs de la solidarité (grand âge, handicap, exclusion, protection de l'enfance, santé), mais également de fournir aux participants un cadre de référence très riche (juridique, philosophique, politique...) autour de cette problématique, explorée par ailleurs par le Comité d'éthique de l'Uniopss tout au long de l'année 2026.

Quelles solutions d'habitat et d'accompagnement pour les personnes précaires vieillissantes ?

Les personnes vieillissantes sont de plus en plus nombreuses dans les structures d'hébergement et les logements accompagnés. Parallèlement, on assiste à une augmentation du nombre de personnes précaires en Ehpad.

Pourtant, les structures d'hébergement et de logement accompagné ne sont pas adaptées pour accompagner le vieillissement prématuré et les problématiques de santé liées à des parcours de rue, tandis que les Ehpad ne sont pas outillés pour prendre en charge de manière optimale ces personnes en situation de précarité. Comment faire mieux ?

L'atelier s'appuiera sur les préconisations portées par l'Uniopss dans l'étude qu'elle a réalisée en 2025 sur le sujet et permettra de mettre en avant des bonnes pratiques, émanant notamment des médiateurs en santé en logement accompagné (mis en place par les Petits Frères des Pauvres), et bien d'autres solutions innovantes.



Infos, actus et inscription en ligne :
congres.uniopss.asso.fr



FRAIS DE PARTICIPATION

Les tarifs sont dégressifs en fonction du nombre d'inscrits !
(au sein d'un même organisme)

ADHÉRENTS UNIOPSS ET URIOPSS :

1^{er} et 2^e inscrit :
430 € par personne

3^e et 4^e inscrit :
400 € par personne

5^e inscrit et suivants :
350 € par personne

NON ADHÉRENTS :

1^{er} et 2^e inscrit :
580 € par personne

3^e et 4^e inscrit :
550 € par personne

5^e inscrit et suivants :
430 € par personne

Les tarifs indiqués comprennent les déjeuners (buffet) des 31 mars et 1^{er} avril au sein du Village des exposants, l'inscription aux séances plénières, aux ateliers et l'accès au Village des exposants durant les deux jours du Congrès. Ils ne comprennent pas la soirée festive du 31 mars, les moyens de transport et l'hébergement.

UNE SOIRÉE FESTIVE AUX MULTIPLES FACETTES !

Le mardi 31 mars à 19 h 30, retrouvons-nous pour une soirée festive inédite en plein cœur de La Villette !

Après une première journée riche en échanges, nous avons imaginé un moment de convivialité qui nous ressemble, attendant au lieu du congrès. Le Boom Boom Villette – espace de restauration atypique, éco-responsable et intergénérationnel privatisé uniquement pour vous – s'inscrit au cœur de La Villette, lieu emblématique de Paris qui, depuis 40 ans bouscule les habitudes pour créer de nouveaux espaces de rencontre.

- **Un accueil chaleureux.** Dès votre arrivée, un cocktail de bienvenue vous sera proposé pour démarrer cette soirée dans la convivialité et faire Union.
- **L'art investit l'espace.** Des installations street art, créées par des artistes engagés, apporteront couleur et créativité. Des animations artistiques vous seront également proposées, en collaboration avec des acteurs des solidarités et de la santé franciliens.
- **Une découverte culinaire qui a du sens.** Plusieurs chefs de cuisine, sélectionnés pour leur expertise en circuits courts et alimentation durable, régaleront vos papilles.
- **Un espace ludique pour se rencontrer.** Le shuffleboard du Boom Boom Villette sera privatisé pour vous permettre de vous détendre, de jouer et de rencontrer les autres congressistes.
- **Des ambiances pour tous les goûts !** Piste de danse pour ceux qui aiment bouger au rythme de la musique, et coins plus intimistes pour ceux qui préfèrent échanger en petit comité.
- **Une soirée pour célébrer ensemble ce qui nous unit :** la joie de se retrouver, l'envie de partager, et la conviction que nos valeurs peuvent s'exprimer jusque dans nos moments de fête.

Tarif : 90 € par personne.

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE Simple, pratique et rapide !

Rendez-vous sur le site dédié au Congrès :

➤ congres.uniopss.asso.fr <



- En quelques clics, vous pouvez inscrire les participants de votre structure et **bénéficier des tarifs dégressifs** que nous proposons en fonction du nombre d'inscrits.
- Vous choisissez librement votre mode de règlement : par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), par chèque, par mandat...
- Vous éditez vos badges d'accès.

Possibilité de télécharger le bulletin d'inscription sur le site congres.uniopss.asso.fr (rubrique « Programme »).

ANNULATION

Toute demande d'annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 27 février 2026. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 27 février 2026, les frais d'inscription sont dus en totalité.

ACCÈS

Cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin-Cariou - 75019 Paris

Métro : ligne 7, station Porte de la Villette

Bus : lignes 71, 139, 150, 152, station Porte de la Villette
Tramway : T3b (Porte de Vincennes - Porte Dauphine), station Porte de la Villette

- À 13 minutes en métro de la gare de l'Est, 17 minutes en métro de la Gare du Nord, 27 minutes en métro de la Gare de Lyon, 42 minutes en métro de la gare Montparnasse.

Par le train :

Gares TGV Paris-Montparnasse, Gare du Nord, Gare de l'Est ou Gare de Lyon

À 1h de Lille, 1h40 de Dijon, 2h05 de Nantes et Rennes, 2h13 de Strasbourg, 3h de Marseille et Bordeaux, 3h15 de Montpellier.

Par la route :

- Périphérique Nord sortie Porte de la Villette
- Parc-autos payant, entrée quai de la Charente et boulevard Macdonald.

CONTACT

UNIOPSS / Secrétariat du Congrès

15 rue Albert - CS 21306
75214 Paris Cedex 13

Tél. 01 53 36 35 00
congres@uniopss.asso.fr